



Ce qu'en pense notre élu !



Reconquérir la qualité de l'environnement par l'innovation agronomique

Depuis maintenant plus de 10 ans, il est bon ton de considérer que la restauration de la qualité de l'environnement passe par une réduction de l'activité agricole. Dit autrement : «pour que tout aille mieux, il faut faire moins !».

C'est la base de réflexion et d'inspiration du plan Ecophyto qui, pour diminuer la pression des produits phytosanitaires sur l'environnement, propose de réduire à terme de moitié leurs utilisations.

Quel échec ! Les utilisations globales, toutes confondues, n'ont pas diminué, elles ont même plutôt augmenté ! Mais pourquoi ?

L'échec n'est pas le résultat d'une incapacité à faire mais plus une incompréhension du «pourquoi je le fais...». On préfère, en haut lieu, la politique des moyens à celle des résultats.

Notre vision en matière de gestion des risques environnementaux est une vision responsable, volontaire et pragmatique. Les méthodes AZUR pour la gestion de la fertilisation azotée et ZEPHYR pour l'utilisation des produits phytosanitaires en sont les meilleures preuves.

En effet, nous nous mettons face à nos responsabilités mais toujours en connaissance de cause. Les compétences actuelles en matière d'agronomie, qu'il s'agisse de la dynamique de l'azote ou du comportement des molécules phytosanitaires dans nos sols, ont fait l'objet de recherches et d'études sur le terrain auxquelles nous avons collaboré avec les instituts techniques et l'INRA et sur lesquelles nous appuyons nos actions. Le déploiement des outils d'aide à la décision nous permet aujourd'hui d'avancer sur ces sujets et les actions que nous menons n'ont pour seul objectif : faire mieux !

Le «faire mieux» n'est-il pas la meilleure réponse au «faire moins»...



Hugues Bécret
Responsable
Environnement

De la carte des sols à la carte Aquavallée®, un outil à s'approprier !

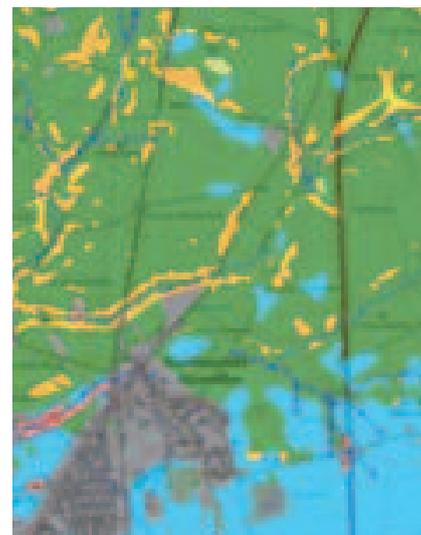
Le département de l'Aisne dispose d'un outil agronomique unique : la carte des sols. Réalisée à partir d'un travail de prospection qui a duré plus de trois décennies.

D'abord en version papier, difficile à décrypter pour le novice, la carte des sols a été numérisée ce qui permet aujourd'hui, avec les outils informatiques actuels, une utilisation plus large et plus lisible.

Parallèlement à cette évolution, ARVALIS Institut du végétal a mis au point une méthode et un outil pour évaluer les risques de transferts des matières actives phytosanitaires dans les sols et vers les eaux : l'outil Aquavallée®. Cette méthode nécessite, pour sa mise en œuvre, un travail de terrain pour identifier les types de sols et leurs comportements vis-à-vis de la circulation de l'eau.

A l'occasion du diagnostic réalisé sur le bassin versant du PERON de 2003 à 2007 en collaboration avec les partenaires de ce projet (ARVALIS, Chambre d'agriculture, CERENA, DREAL,...), un arbre de décision et un algorithme ont été mis au point pour permettre la production de cartes des risques de transferts à l'échelle d'un territoire, d'une exploitation ou d'une parcelle. Seuls les critères permanents sont pris en compte : la texture, la profondeur du sol, l'hydromorphie, la pierrosité, les pentes,... L'occupation du sol et les aménagements présents ne le sont pas. Sa véracité s'est confirmée par des sondages sur le terrain pour valider la cartographie et affiner le paramétrage.

Sa lecture et son appropriation demandent quelques décryptages. Un risque de transfert n'est pas assimilé à un seul type de sol. A titre d'exemple, le risque de transfert nommé «infiltration rapide à la nappe» regroupe tous les sols dont la réserve utile est inférieure à 120 mm et un substrat perméable. Ainsi, un sol



sableux a un comportement identique à une argile à silex !

Après une analyse des différentes situations dans le département, on estime que près de la moitié de la SAU du département ne présente que très peu de risque de transfert. L'autre moitié de la SAU présente différents types de risque dont 2 % en risque d'infiltration rapide à la nappe.

Dans la pratique, Aquavallée® constitue une base de travail entre l'exploitant agricole et le conseiller de la Chambre d'agriculture : identifier les techniques alternatives adaptées au contexte de l'exploitation, modifier le choix des matières actives ou l'époque d'application dans l'objectif de limiter le risque de transfert sur les zones concernées.

Contacts :

Samantha Bertrand
Alain Tournier



Journées de l'herbe en Avesnois : la Chambre d'agriculture affiche son expertise

Le salissement des prairies par la présence d'adventices est un thème récurrent chez les éleveurs. On recense beaucoup de questions autour de l'usage des produits phytosanitaires mais peu en revanche sur les solutions préventives.

La Chambre d'agriculture a donc choisi de développer cet aspect lors des dernières Journées de l'herbe en Avesnois, les 8 et 9 juin derniers qui ont accueilli 3 000 visiteurs.

Dans un premier temps, parce que la chimie ne règle pas les problèmes de fonds, le public se voyait rappeler les aspects fondamentaux de la bonne gestion d'une prairie afin que la flore perdure :

- la fertilisation : l'azote essentiellement

pour les graminées, mais le phosphore et surtout la potasse pour les légumineuses.

- le chaulage : idéalement entretenir un pH entre 6.2 et 6.6.

- la gestion du pâturage : un chargement et un temps de présence adaptés évitent la disparition des bonnes espèces (le RGA, les fétuques, brome et trèfles..).

- l'entretien mécanique : le hersage régulier réduit les dicotylédones adventices.

Dans un second temps, les visiteurs découvraient une plate-forme avec 8 solutions chimiques testées en désherbage de printemps. A cette occasion, on a pu mesurer l'efficacité sur les adventices récurrentes des prairies (le pissenlit, le plantain, les renouées) mais aussi les effets dépressifs sur la pousse de l'herbe et le respect du trèfle.

Les premières observations étant encourageantes, un suivi sera assuré en 2018 et ainsi permettra d'avoir du recul sur cette vitrine.

Contact :

Gaëtan Leborgne

Communiquer sur les techniques alternatives grâce aux démonstrations de matériels

Journée désherbage mécanique sur céréales

La réduction d'intrants, en particulier les herbicides, devient une préoccupation de plus en plus importante pour les agriculteurs. Preuve en est, la présence d'une centaine de personnes à la demi-journée consacrée au désherbage mécanique sur les céréales qui a eu lieu le 21 mars à Urvillers, avec la démonstration de différents types de matériels : herse étrille, houe rotative et bineuse.

Les agriculteurs ont pu être informés sur l'utilisation de ces outils. Les matériels tels que la herse étrille et la houe rotative ont déjà fait leurs preuves et permettent de désherber mécaniquement des céréales.

D'autres, particulièrement observés et attendus lors de la démonstration, permettent de biner dans des céréales semées à 15 cm d'écartement. C'est le cas des bineuses à guidage par caméra, présentées par deux constructeurs.

Les visiteurs ont ainsi observé les résultats obtenus des deux bineuses présentes à cette occasion. Ce système de guidage par caméra représente une évolution de plus vers les «robots desherbeurs», qui bien que déjà largement présentés au public, demandent encore à l'heure actuelle un certain nombre de mises au point.

Binage, désherbage et fertilisation localisés sur maïs

Le 1er juin à Landifay et Bertaignemont avait lieu une après-midi consacrée au désherbage mécanique, au desherbinage et à la fertilisation localisée sur maïs.

Rythmée par les interventions des conseillers de la Chambre d'agriculture, par la présentation des essais réalisées par Ternové et la démonstration des matériels commentée par les constructeurs, elle a permis de découvrir ou approfondir des techniques permettant la réduction de l'utilisation d'intrants.

L'intervention de 3 agriculteurs pratiquant ces techniques a permis de compléter les présentations et de recueillir des avis «terrain». Ainsi, les principaux avantages de la localisation d'engrais

au semis ou au binage du maïs sont la réduction d'un tiers de l'engrais épandu, mais aussi un gain de rendement.

Cela en fait une technique particulièrement intéressante sur le plan économique comme environnemental.



Contact :

Aymeric Lepage



Ces démonstrations ont fait l'objet de retours en vidéo, à consulter sur le site internet de la Chambre d'agriculture www.aisne.chambre-agriculture.fr (Vos chambres < Aisne < Outils pratiques < Nos conseils en images)

Les risques de transferts phytosanitaires : quelles sont leurs origines et comment arrivent-ils dans la nappe?

Il existe deux types de transfert : les transferts ponctuels et les transferts diffus.

Les transferts ponctuels ont pour principale conséquence la présence de matière active dans les eaux de surfaces (fossés, rivières,...). Ils trouvent leurs origines dans les corps de ferme : stockage, manipulation et lavage du matériel. Les temps de transfert sont assez rapides : de quelques heures à quelques jours. La mise en place d'aménagements de corps de ferme adaptés, de procédures et de mesures de précaution suffisent souvent à solutionner les causes de ces transferts.

Les pollutions diffuses sont plus difficiles à localiser sur le territoire puisqu'elles proviennent de l'ensemble des surfaces ayant reçues une application de produit phytosanitaire (agricole ou autre). De plus, ce type de transfert dépend de plusieurs facteurs : la matière active, le type de sol, l'époque d'application et l'eau du sol.

Les produits phytosanitaires appliqués dans le sol se caractérisent par deux critères : la demi-vie qui traduit la dégradabilité de la matière active dans le sol, et la Koc qui est la capacité d'une matière active à se fixer sur les agrégats du sol.

Le facteur sol dépend de sa texture, importante par rapport à la présence d'argile, et de sa profondeur qui traduit sa capacité à stocker l'eau. Par exemple, un sol de limon argileux avec une réserve utile de 200 mm sera moins vulnérable à l'infiltration qu'un sol superficiel avec une réserve utile de 40 mm. La période d'application va jouer sur le temps de séjour de la molécule dans le sol. Considérant que le rechargement du sol en eau et donc de la nappe s'effectue pendant l'hiver, la matière active

appliquée au printemps séjournera plus longtemps dans le sol et pourra bénéficier d'une dégradation plus complète, voire complète. Alors qu'une application d'automne ne bénéficiera pas d'une période aussi longue.

Enfin, l'eau est le principal facteur de déplacement des molécules phytosanitaires dans le sol : verticaux dans le cas de l'infiltration ou horizontaux dans le cas du drainage, voire du ruissellement. Puis, lorsque le sol est saturé par les pluies, l'eau en excès va s'infiltrer vers la nappe et assurer le transport des molécules phytosanitaires. Ce phénomène se produit dans notre région de novembre à mars. En dehors de cette période, on considère qu'il n'y a pas de transfert par ce mécanisme.

Si on applique au printemps sur un sol profond une matière active à demi-vie courte (quelques jours), les risques de transfert à l'automne de celle-ci sont extrêmement faibles. Une matière active persistante à demi-vie longue appliquée dans un sol filtrant à l'automne migrera sans aucun doute vers la nappe avec le retour des pluies. Ces exemples illustrent bien la difficulté de la prévention en matière de pollution diffuse puisque cela nécessite une connaissance fine des caractéristiques de chaque matière active, d'identifier le comportement du sol vis à vis des mouvements de l'eau et d'écarter des époques d'application les moins favorables. Il n'y a donc pas une solution mais des solutions !

Contact :

Alain Tournier



Aménagement de corps de ferme pour la prévention des accidents ponctuels (aire de remplissage et Phytobac®)

L'animation du vignoble axonais se diversifie



La Chambre d'agriculture de l'Aisne et le Groupement d'Etude et de Développement Viticole (GEDV) de l'Aisne ont cette année, pour la première fois, organisé deux matinées de démonstration.



La première, qui a eu lieu le 31 mars à Essômes sur Marne, était axée sur le sol et le désherbage mécanique avec la présentation de neuf matériels de travail du sol. La seconde s'est déroulée le 4 mai à Crezancy et développait la thématique de la qualité de pulvérisation. Pour chacun des 8 pulvérisateurs présents, les techniques de réglages ont été présentées.

Ces événements, qui ont réuni plus d'une centaine de viticulteurs, ont permis aux exploitants de s'informer sur les différentes pratiques présentées, leur impact technique, économique ou encore environnemental. C'était l'occasion de réunir une large gamme de matériels, en présence des propriétaires, concessionnaires et spécialistes afin d'apporter un conseil adapté et permettre de les tester en conditions réelles. Pour les éventuels acheteurs, ces démonstrations ont aussi permis de comparer les matériels entre eux.

En parallèle, un nouveau bulletin d'information a été mis en place cet été. Il est à destination des viticulteurs exploitant une parcelle dans les zones à fort enjeu environnemental que sont les Aires d'Alimentation de Captage en eau potable (AAC). L'objectif de cette plaquette, réalisée en partenariat avec le Comité Champagne, le GEDV de l'Aisne et la coopérative Acolyance, est d'informer les viticulteurs de la qualité de l'eau des captages. Elle est aussi l'occasion de faire des rappels sur les bonnes pratiques contribuant à la préservation de la ressource en eau en abordant divers sujets tels que l'enherbement, la fertilisation ou encore la lutte contre l'érosion.

Les propositions d'animation à destination des viticulteurs se multiplient de manière à répondre aux demandes et besoins techniques de chacun. Une tendance qui va se poursuivre dans les mois à venir.

Contact :

Claire Alateinte

ZOOM SUR... LA FORMATION ZEPHYR

Développer ses stratégies phytosanitaires en fonction de la sensibilité de ses parcelles

Quand on s'intéresse à un territoire où les enjeux liés à la qualité de l'eau sont une priorité, de nombreuses questions se posent lorsque l'on est un acteur agricole : pourquoi un territoire est-il plus ou moins vulnérable ? Comment évaluer le risque de transfert d'eau, de nitrates et de produits phytosanitaires dans les sols ? Quelles sont les pratiques efficaces pour atténuer les risques ? Comment concilier protection de la ressource en eau et performance technico-économique des systèmes de cultures ?

Pour répondre à ces questions et aller plus loin, la Chambre d'agriculture propose depuis 2016 une formation sur plusieurs jours :

Deux journées consacrées à la théorie et aux mises en situations (hydrogéologie, mécanismes de transferts des molécules phytosanitaires, la sensibilité des parcelles sur un territoire, solutions technico-économiques pour limiter les risques...). Une demi-journée de visites d'exploitations afin de mettre en pratique les informations recueillies, et enfin une demi-journée de rendez-vous individuels avec un conseiller spécialisé, pour faire le point sur l'exploitation.

L'accompagnement individuel permet de s'approprier les risques de transferts sur l'exploitation et construire un plan



d'action spécifique. Le conseiller fournit l'ensemble des cartes de sensibilité des parcelles, associé à un diagnostic agro-environnemental complet. A l'issue de ce rendez-vous, un plan d'action est mis en place afin de résoudre d'éventuelles situations à risques.

Contacts :

Antoine Laroche - Samantha Bertrand

FORMATIONS

28 septembre : favoriser la biodiversité : de la théorie à la conception, à Coucy-la-Ville, parcours en 3 jours.

21 novembre et 23 janvier ou 28 novembre et 30 janvier : guidage et modulation : base et choix du matériel, à la Ferme 3.0 (Aizecourt-le-Haut).

23 novembre ou 5 décembre : découvrir l'agriculture biologique, à Oulchy-le-Château. Connaître les règles de l'agriculture biologique et le processus de conversion. Du système de culture aux débouchés, appréhender les principes techniques et économiques de la production en agriculture biologique.



23 novembre : comment faire de son interculture un atout agronomique, à Laon.

Appréhender les différents atouts des couverts en interculture et les espèces à choisir en fonction des objectifs de son exploitation. Connaître la conduite optimale en fonction des espèces en prenant en compte les composantes agronomiques et économiques. Visite de la plateforme multi-couverts.

Pour plus d'information, rendez-vous sur le site :

www.aisne.chambre-agriculture.fr
à la rubrique **FORMATION**

JOURNEES TECHNIQUES

Novembre : tour de plaine sur les plantes compagnes du colza, intervention de Terres Inovia, secteur Montloué

23 novembre : 1/2 journée sur les couverts d'interculture : visite de la plateforme d'expérimentation multi-couverts (différentes espèces, variétés et densités de semis), démonstration d'outils de destruction mécanique (déchaumeurs, broyeurs, rouleaux), à la ferme d'Allemagne à Laon



Avril 2018 : tours de plaine sur la structure et la vie du sol dans le sud de l'Aisne et en Thiérache

Mai 2018 : tour de plaine sur les auxiliaires et pollinisateurs

NOS PUBLICATIONS



Synthèse régionale des essais en agriculture biologique

Des variétés de céréales et de protéagineux en passant par les pratiques de fertilisation et de conduite, ce document vous permet de faire le point sur les nouvelles avancées en agriculture biologique.



Champs d'actions - Spécial Agro-environnement
Septembre 2017

1, rue René Blondelle - 02007 Laon cedex
Tél. 03 23 22 50 50 - Fax. 03 23 22 51 40
www.aisne.chambre-agriculture.fr

Directeur de la publication : Olivier DAUGER
Rédacteur en chef : Airy DARBON

Chargée de communication : Anne-Sophie FIEVEZ
03 23 22 50 66 - anne-sophie.fievez@ma02.org

Conception - Impression :

SETA - MA PROM - 03 23 22 50 28

Crédits photos : Agriculteur de l'Aisne, Ccvision,
Chambre d'agriculture, Anne-Sophie FIEVEZ